



BULLETIN MUNICIPAL N° 7

DANS CE BULLETIN :

Equipe municipale	2
Vœux et mot du Maire	3
Compte administratif 2020	4
Budget primitif 2021	5
Informations mairie	6 à 8
Informations SIRTOM	9
Vie de la commune	10 à 11
Travaux	12 à 13
Projet Forêt-Jardin	14 à 15
Informations Midi Corrèzien	16 à 21
Vie des associations	22 à 25
Informations Gendarmerie	26
Etat Civil	27
Infos pratiques	28



L'équipe municipale



Jean-Louis MONTEIL — Maire

Responsabilités : Représentant de l'Etat, responsable de la gestion et de l'administration de la commune

Participation à toutes les commissions communales et délégué communautaire, à la FDEE19 et au SEBB
Conseiller communautaire, membre du bureau communautaire.



Nathalie DURANTON — Première Adjointe

Responsabilités : déléguée à l'administration générale, aux finances communales, à l'économie, à l'urbanisme et aux affaires sociales et culturelles.

Gestion du personnel communal. Conseillère communautaire suppléante.

Commissions : Economie et finances, Urbanisme, Travaux, Infrastructures, Environnement, Vie Sociale et Solidarité, Communication.



Bernard SIMBELIE — Deuxième Adjoint

Responsabilités : délégué à l'urbanisme, au Sirtom et au SEBB

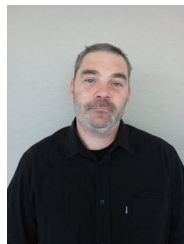
Commissions : Economie et Finances, Urbanisme, Communication.



Isabelle SOL - Conseillère municipale

Déléguée à la Sécurité , à la défense et au syndicat Bellovic.

Commissions : Travaux, Infrastructures, Environnement, Communication, Vie Sociale et Solidarité.



Mickaël LEA - Conseiller municipal

Délégué aux bâtiments et terrains communaux et suppléant au syndicat Bellovic.

Commissions : Economie et Finances, Travaux, Infrastructures et Environnement, Manifestations et Vie Associative.



Pierre SINDOU - Conseiller municipal

Délégué à l'organisation des manifestations, régisseur suppléant.

Commissions : Economie et Finances, Manifestations et vie associative.



Elodie BOULANGER - Conseillère municipale

Déléguée Sirtom.

Commissions : Vie Sociale et Solidarité, Manifestations et Vie Associative, Communication.



Céline CERTES - Conseillère municipale

Commissions : Vie sociale et Solidarité, Manifestations et Vie Associative.



Hubert LAMOTHE - Conseiller municipal

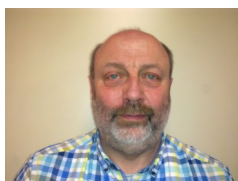
Délégué FDEE19, à l'organisation et au suivi des missions de l'agent technique.

Commissions : Travaux, Infrastructures, Environnement, Urbanisme.



Laurent GAY - Conseiller municipal

Commissions : Travaux, Infrastructures, Environnement, Urbanisme, Manifestations, Vie Associative.



Laurent JUBERTIE - Conseiller municipal

Commissions : Economie et Finances, Travaux, Infrastructures, Environnement Urbanisme.



**Le Maire et le Conseil Municipal de
Ligneyrac vous adressent
leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur,
de réussite dans tous vos projets pour 2022.**



Mot du Maire

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire de la Covid-19 a perturbé notre vie de tous les jours en raison des diverses mesures sanitaires, pas toujours comprises par la population.

Les informations contradictoires qui accompagnent les directives gouvernementales ne sont pas toujours empreintes de la pédagogie nécessaire pour convaincre plutôt que contraindre, de rassembler plutôt que de diviser. Nous avons parfois le sentiment d'être plus dans la communication que dans l'information.

Cette année encore, j'ai une pensée toute particulière pour nos anciens hébergés dans les maisons de retraite. La crise sanitaire qui perdure voit se maintenir un espacement des visites de leurs proches, des durées de visites limitées, voire une absence de contacts physiques.

En raison de la situation sanitaire, avec la nouvelle équipe municipale nous n'avons pu organiser les manifestations festives qui permettent de se retrouver dans la convivialité.

Je souhaite que nous puissions, en 2022, retrouver ces moments d'échange et de partage entre Ligneyracoises et Ligneyracois

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les différents projets réalisés, les chantiers en cours et à venir, menés par l'ensemble du Conseil Municipal.

Mes remerciements vont aux deux adjoints ainsi qu'aux conseillers municipaux pour leur action à mes côtés pour rendre agréable la vie dans notre belle commune de Ligneyrac.

Mes remerciements iront aussi à Francine et Patrick, nos deux employés communaux, pour leur investissement et leur disponibilité.

Bonne et heureuse année 2022.

Jean-Louis Monteil



Commune de LIGNEYRAC

Compte Administratif 2020 Section de Fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement	124 068,15
Dont Frais de personnels	56 087,76
Dont Intérêts emprunt	8 524,35
Dépenses d'ordre	51 337,65
Amortissements de biens	51 337,65
Total Dépenses Fonctionnement de 2020	175 405,80
Report Résultat 2019	
Total Dépenses de Fonctionnement de 2020 + Report Résultat 2019 (1)	175 405,80
Recettes réelles de Fonctionnement	189 999,98
dont Impôts Locaux	78 480,70
dont Attribution de Compensation CCVMC	39 531,61
dont Dotations Etat (y compris compensations fiscales)	51 924,23
dont Revenus des immeubles (loyers logements sociaux)	15 470,10
Recettes d'ordre	17 297,12
Amortissements de subventions	17 297,12
Total Recettes Fonctionnement de 2020	207 297,10
Report Résultat 2019	85 537,71
Total Recettes Fonctionnement de 2020 + Report Résultat 2019 (2)	292 834,81
Résultat cumulé 2020 à affecter en 2021 (2 - 1)	117 429,01

Commune de LIGNEYRAC

Compte Administratif 2020 Section d'Investissement

Dépenses d'Equipement (Hors emprunt)	42 729,22
Dépenses Financières	24 086,35
Annuité Capital Emprunt	24 086,35
Dépenses d'ordre	17 297,12
dont Amortissements de Subventions	17 297,12
Total Dépenses Investissement de 2020	84 112,69
Report Résultat 2018	
Total Dépenses Investissement de 2020 + Report Résultat 2019 (1)	84 112,69
Restes à réaliser sur Dépenses d'Equipement à reporter en 2021 (2)	110 354,85
Recettes d'Equipement	47 150,00
Recettes financières	27 699,25
dont FCTVA + Cautions	1 732,36
Taxe d'Aménagement	
Couverture Besoins Financement Investissement	
Recettes d'ordre	51 337,65
dont Amortissements de biens	51 337,65
Total Recettes Investissement de 2020	126 186,90
Report Résultat 2019	4 976,56
Total Recettes Investissement de 2020 + Report Résultat 2019 (3)	131 163,46
Restes à réaliser sur Recettes d'Equipement à reporter en 2021 (4)	48 328,00
Résultat cumulé 2020 + RAR à reporter en 2021 (3 + 4 - 1 - 2)	-14 976,08
<small>(sera financé par affectation du résultat de fonctionnement 2020 au BP 2021)</small>	

Commune de LIGNEYRAC

Budget Primitif 2021 Section de Fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement	248 543,11
dont charges de personnels	71 050,00
dont intérêts d'emprunt	7 609,00
Dépenses d'ordre	52 052,94
Amortissements	52 050,94
Virement à la Section d'Investissement	
Besoins Financement Investissement	
Total Dépenses Fonctionnement	300 596,05
Recettes réelles de Fonctionnement	180 846,00
dont Impôts Locaux	63 322,00
dont Attribution de compensation CCVMC	39 531,00
dont Dotations Etat	50 043,00
dont Revenus d'Immeubles (loyers logements sociaux)	20 000,00
Recettes d'ordre	17 297,12
Amortissement des subventions d'équipement	17 297,12
Total Recettes Fonctionnement de l'exercice (1)	198 143,12
Résultat 2020 reporté après couverture des Besoins Financement Investissement (2)	102 452,93
Total Recettes Fonctionnement (1+2)	300 596,05

Commune de LIGNEYRAC

Budget Primitif 2021 Section d'Investissement

Dépenses d'équipement (Hors emprunt et amortissements subventions) votées au BP	71 997,82
Dépenses Financières	24 512,00
Annuité Capital Emprunt	24 512,00
Dépôt et Cautionnement	
Amortissements des Subventions d'Equipement +	17 297,12
Opérations Intégration (frais Etudes)	4 140,00
Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2020 (1)	110 354,85
Total Dépenses Investissement	228 301,79
Recettes d'équipement	14 500,00
Recettes d'ordre et autres recettes	118 423,02
Amortissements de biens	52 052,94
FCTVA	45 699,00
Taxe d'aménagement	200,00
Dépôt et Cautionnement	1 355,00
Opérations Intégration (frais Etudes)	4 140,00
Virement de la Section de Fonctionnement	
Couverture Besoins Financement Investissement par affectation des résultats 2020 (1-3-2)	14 976,08
Report Solde Exécution Investissement 2020 (2)	47 050,77
Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2020 (3)	48 328,00
Total Recettes Investissement	228 301,79

Informations Mairie

Site internet

La commission communication a travaillé sur le projet de mise en place d'un nouveau site internet, en partenariat avec d'autres communes de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien pour réduire les frais de création et de maintenance.

Le nouveau site internet de Ligneyrac est en ligne depuis le 5 décembre 2021 : www.ligneyrac.fr.

Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle P. Cheyroux, à droite de la boîte à livres. Cet appareil a été acheté auprès de la société SCHILLER (en partenariat avec l'association des Maires de la Corrèze) pour la somme de 1230 euros HT. La municipalité a bénéficié d'une subvention de la caisse locale de Groupama de 500€.

Une formation à l'utilisation sera proposée à la population prochainement.



Vidéoprojecteur

La commune a fait l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran de projection qui pourront être utilisés pour la salle du Conseil et pour la salle Patrick Cheyroux. Achat auprès de la société TECHNIQUE MEDIA pour un montant de 798,33 euros HT.

Eglise

Pour mise en conformité, remplacement du tableau électronique et des courroies d'accrochage du battant des deux cloches à l'église pour la somme de 1720 euros HT auprès de la société HONORE (en charge de l'entretien des cloches).

Transformateur

Pour renforcer l'alimentation du réseau pour un meilleur confort d'utilisation des utilisateurs, un transformateur électrique a été installé à Splat.

Les travaux ont été effectués par la FDEE de la Corrèze, Secteur du Midi-Corrèzien.

Parking Jean-Baptiste Janvier

Le traçage à la peinture des emplacements de places sur le parking a été refait par un conseiller municipal.

Aide à la scolarité

La municipalité de Ligneyrac apporte son soutien en faveur des enfants de Ligneyrac âgés de 16 à 19 ans, qui poursuivent des études générales, techniques ou professionnelles, ou une formation qualifiante assimilée à une poursuite d'études.

L'aide financière de 300 € a été instaurée afin de participer aux charges afférentes à la scolarité des enfants des familles domiciliées sur la commune de Ligneyrac, en résidence principale au 1^{er} janvier .

Les demandes pour l'année scolaire 2022-2023 devront être réalisées auprès de la mairie entre le 01/09 et le 30/11/2022. Un certificat de scolarité et un RIB sont nécessaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'aide à la scolarité a bénéficié à 10 enfants soit une somme de 3000 euros.

Frais de scolarité

La commune ne faisant pas partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), une participation aux dépenses est demandée par les communes accueillant les enfants de Ligneyrac.

La commune a versé pour l'année scolaire 2020 -2021 :

- 6868 euros à la commune de Turenne pour 8 enfants
- 1567 euros à la commune de Meyssac pour 1 enfant
- 1347,88 euros à la commune de Branceilles pour 1 enfant (1 trimestre)

Action en faveur des aînés

En raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, la commune avait été dans l'impossibilité en 2020, d'organiser le traditionnel repas pour les aînés de la commune

Aussi, le conseil municipal avait décidé de prévoir une distribution de produits à base de noix du Moulin de la Vie Contée, à toutes les personnes de plus de 65 ans. Cette distribution a eu lieu pour Pâques 2021.

En 2021, à nouveau, le repas aux aînés n'a pu être organisé. Le Conseil Municipal va donc renouveler une distribution de friandises à Pâques, même si cela ne remplacera pas la convivialité d'un repas qui permet de se retrouver et de partager les souvenirs des uns et des autres.

La municipalité espère que ce moment de convivialité tant attendu par toutes et tous pourra se tenir en 2022.

Le cadeau aux aînés a été distribué, comme à l'habitude, avant les fêtes de fin d'année. Il contenait notamment un dessous de plat en ardoise réalisé par Pierre Christolhomme de la Martinie.(entreprise Gravure 19)..



Informations Mairie (suite)

Catastrophes naturelles

En 2020, la commune a connu un nouveau phénomène de sécheresse. Une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a donc été déposée auprès de la Préfecture.

Suite à cette demande, la Commune a été reconnue en ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE, pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2020, par arrêté ministériel du 14 septembre 2021 publié au Journal Officiel du 28 septembre 2021. Les administrés sinistrés disposaient d'un délai de 10 jours, à compter du 28/09/2021, date de publication au Journal Officiel, pour se rapprocher de leur assurance, afin que les dégâts soient pris en charge le cas échéant.

Antennes de télécommunications

Trois antennes relais TDF sont installées sur la commune : Pommier, Leygonie et Péchal.

La municipalité ayant été alertée par des habitants du manque de sécurisation d'une de ces antennes (absence de clôtures), une demande de mise en sécurité a été transmise à la société en charge de leur exploitation.

Les travaux vont être réalisés prochainement.

La municipalité a également demandé un relevé de mesures des ondes émises pour s'assurer de leur conformité.



Bellovic

Le syndicat mixte BELLOVIC, fusion des syndicats de Roche de Vic, BBMEAU et du SIERB, comprend 38 communes adhérentes pour 15 285 habitants. Il y a 78 réservoirs, 16 stations de reprise et 1 station de production et de traitements de l'eau potable (La Grèze à Nonards). Le contrat de délégation de service public à la Société SAUR est entré en vigueur le 1er janvier 2019 pour une durée de 12 ans.

Chaque année avec l'appui du bureau d'études ADM CONSEIL (mission d'assistance) un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est élaboré. Ce rapport comporte des indicateurs techniques et financiers. La part syndicale prélevée auprès des abonnés a permis de financer des travaux sur le réseau.

Le syndicat a modifié les conditions de financement des extensions et des branchements concernant le réseau public d'eau potable. Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Année	2019	2020
Nombre de compteurs	10229	10312
Nombre d'abonnés	9986	10042
Nombre de km de réseau	1046	1047,5
Taux conformité analyses microbiologiques	100,00%	100,00%
Taux conformité analyses physico-chimie	94,00%	100,00%
Montant travaux réalisés	1026209,87 HT	880003,11 HT
Prix au M3 en euros	3,61 HT / 3,81 TTC	3,62 HT / 3,82 TTC



INFOS DÉCHETS

Ordures Ménagères



Ensemble, fixons-nous
un objectif pour 2025 :
150 kgs/an/hab

Tri sélectif



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries

Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.

Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

Vie de la commune

Fleurissement du Bourg

A l'initiative de la commune, l'agent communal, quelques conseillers et habitants ont participé au fleurissement des jardinières du bourg.

Dans une démarche durable, le choix de plantes vivaces et rustiques a été fait. Un intérêt particulier a été porté sur une floraison échelonnée sur l'année de quoi mettre en valeur le patrimoine du bourg de Ligneyrac.

Les jardinières, à l'entrée de la Mairie, sont réservées à des plantes aromatiques en libre-service.

Nous vous invitons à venir les cueillir lors de votre passage dans le bourg.



Boîte à livres



L'équipe municipale a installé un meuble à livres en libre accès.

Le principe repose sur l'échange et le partage; chacun peut déposer ou emprunter un livre librement, dans un meuble de récupération installé à droite de l'entrée de la salle Patrick Cheyroux.

Donner une seconde vie aux livres (romans, magazines et autres) plutôt que de les jeter, permet de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture et de réaliser un acte concret en terme de durabilité.



Tri des déchets



Les déchets issus du cimetière étaient collectés jusqu'à présent par l'agent communal pour rejoindre le circuit classique des ordures ménagères (bac marron) et finir enfouis alors qu'une part importante peut être recyclée ou valorisée.

Pour améliorer cette gestion des déchets, les élus membres de la commission Environnement, ont élaboré la mise en place de plusieurs zones dédiées au tri des déchets : une pour le compostage, une seconde pour les ordures ménagères résiduelles et une troisième pour déposer les gravats et la verrerie. Dans cette dernière, on peut y déposer également les pots en plastique en bon état et ceux en terre cuite et ainsi les mettre à disposition des personnes intéressées pour qu'ils soient réutilisés.

Commémorations

Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, la population a pu participer en nombre à la cérémonie du 11 novembre 2021 qui célébrait le 103^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre de 14-18.

Le maire, Jean-Louis MONTEIL et le Président de l'association des Anciens Combattants de Ligneyrac (ACPG-CATM-TOE-OPEX) Jean-Louis PICARD ont déposé les gerbes pour honorer les soldats morts pour la France au cours de ce conflit ainsi que les soldats morts au cours des autres conflits ou en opérations extérieures.

Après la lecture des soldats morts pour la France, une minute de silence a été observée.

Le maire a lu le message de la Ministre déléguée aux armées et le Président de l'Association des Anciens Combattants de Ligneyrac le message de l'UFAC.

La Marseillaise chantée par les participants a conclu cette émouvante cérémonie.

Le pot de l'amitié de la municipalité servi à l'extérieur de la salle Patrick Cheyroux a clôturé cette matinée de commémoration.



Travaux

Voirie

Le programme « voirie » s'est poursuivi en 2021 avec les réfections de :

- la route des Darses, avec la commune de Saillac.
- La route menant de la RD19 à Rosiers, nouvellement nommée Route du Château de la Rue (voirie intercommunautaire).

Du point à temps a été réalisé sur les routes de Soult, Peyrignac et la côte de Rosiers. La réfection de la route de Creffond (voirie communautaire) prévue en 2021 a été différée en raison de travaux sur le réseau d'électricité, impactant cette route jusqu'à Masclat.



Parking salle Patrick CHEYROUX

Pour résoudre le problème de stationnement aux abords de la Salle Patrick CHEYROUX et améliorer l'accès aux logements communaux, le Conseil Municipal a décidé, par délibération n°2017-16 du 15 septembre 2017, d'aménager le terrain situé à proximité de la salle polyvalente.

Ce terrain étant situé en zone de solifluxion, une étude préalable a été confiée à la Société Compétence Géotechnique Centre afin d'une part de confirmer la possibilité de réaliser les travaux prévus et d'autre part de préciser les conditions techniques de réalisation à respecter compte tenu de la spécificité du terrain, en prenant en compte les risques éventuels.

Le rapport de cette étude préalable a été remis le 17 juin 2017, et la consultation des entreprises a été faite en incluant dans le cahier des charges les préconisations et recommandations de cette étude.

Un avenant a été conclu avec la Société Compétence Géotechnique du Centre pour que les contrôles des travaux en cours d'exécution et en fin de réalisation soient effectués par la Société ayant établi le rapport préalable. L'ensemble des travaux ont été déclarés conformes par la Société Compétence Géotechnique du Centre et ont fait l'objet d'une réception sans réserve.

En janvier 2021, un premier décrochement derrière le trottoir du parking est apparu, suivi de l'affaissement du talus début février 2021.

Suite à la déclaration du sinistre auprès de l'assurance de la commune, un expert a été nommé, et deux réunions en présence des entreprises se sont tenues. Une prochaine réunion est prévue fin janvier 2022.

Afin d'éviter tout incident, le maire a pris un arrêté interdisant l'accès au parking, et l'expert intervenant pour la compte de l'assurance a confirmé l'interdiction de l'accès et de l'utilisation du parking.

Nous espérons qu'une solution va être rapidement trouvée pour que le parking soit à nouveau opérationnel et que les travaux d'aménagement de la partie haute du terrain soient exécutés tels que prévus dans le projet initial.



Adressage

Le programme d'adressage s'est achevé fin 2021.

Il a nécessité un important travail, mené par l'équipe municipale en charge de ce dossier :

- Détermination des dénominations pour l'ensemble des voies parcourant le territoire communal (58), validées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 2 octobre 2020.
- Saisies des dénominations sur la plateforme de l'IGN.
- Inventaire de toutes les bâtisses de la commune (maisons, hangars, granges) et attribution d'un numéro à chacune. Le système métrique a été retenu ce qui permet de rajouter de nouvelles constructions sans utiliser le même numéro avec bis, ter, etc...
- Inventaire des poteaux et plaques nécessaires.
- Pose des poteaux et plaques par les conseillers et l'agent technique communal.
- Distribution des plaques de numéros aux habitants (en cours d'achèvement).

Ce nouvel adressage permettra une localisation plus précise pour l'intervention des secours, les livraisons, la distribution du courrier, les services à domicile, etc...

Sa mise en place était aussi indispensable pour que la commune soit prête à accueillir la fibre optique au plus près des habitations ou bâtiments professionnels, dans le cadre du déploiement orchestré par le Conseil Départemental avec la participation de la Communauté de Communes du Midi Corrèzien.



Fibre

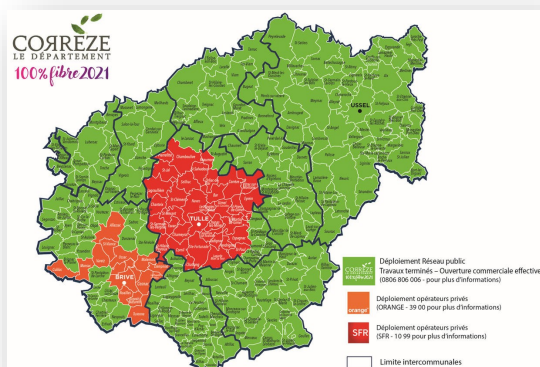
Le déploiement de la fibre pour tous les Corrèziens de la zone du programme 100 % fibre du réseau public en 2021 est terminé.

Ce réseau est financé par les collectivités.

Il est conçu (avec NATHD= Nouvelle Aquitaine Très Haut débit) et construit par le syndicat mixte numérique du département (DORSAL).

Il est exploité et commercialisé auprès des FAI (fournisseurs d'Accès à Internet) par NATHD (Nouvelle Aquitaine Très haut Débit) avec l'aide de son concessionnaire LFNA (La Fibre Nouvelle-Aquitaine).

Informations complètes sur : www.correze.fr/correze-fibre2021



Un projet pour les Ligneyracois.

Débutons dès maintenant la Forêt-Jardin !

Vous avez été nombreux à répondre favorablement à l'idée de créer une Forêt-Jardin; l'équipe municipale s'en enthousiasme et vous en remercie.

Cette forêt-jardin se situera sur la parcelle de l'ancien jardin de curé communal en contrebas de la salle Patrick Cheyroux.



Au cours de l'année 2021, l'équipe municipale a œuvré pour que ce projet puisse voir le jour en 2022 :

- plusieurs séances de nettoyage et débroussaillage de la parcelle
- sécurisation de l'accès et des pourtours du terrain avec la pose de clôtures
- réalisation d'une analyse de sol pour en connaître la qualité et s'assurer de sa non nocivité.



La préparation du lieu étant finalisée, nous vous proposons de nous rejoindre pour des ateliers collectifs tous les premiers dimanches de chaque mois pendant 2h (en après-midi pendant la période hivernale et en matinée pendant la période estivale).

Le premier atelier collectif aura lieu **le dimanche 6 février à partir de 14h.**

Venez nombreux; nous vous présenterons le projet plus en détails et répondrons à vos questions.

Pour ce premier rendez-vous, un **troc de plantes sera proposé** pour échanger graines, plantes et matériels de jardinage autour d'une collation offerte par la municipalité.

Forêt-Jardin

Programme des ateliers collectifs mensuels

- 06/02/2022 à 14h** : Atelier présentation et démarrage du projet autour d'un troc aux plantes et d'une collation.
- 06/03/2022 à 14h** : Atelier mise en place de récupérateurs d'eau près de la cabane de jardin.
- 03/04/2022 à 10h** : Atelier création d'une aire de déchets verts mise à disposition des Ligneysacois.
- 01/05/2022 à 10h** : Atelier fabrication de carrés potagers pour accueillir des aromatiques.
- 05/06/2022 et 03/07/2022 à 10h** : Atelier fabrication d'un salon de jardin en palettes.
- 07/08/2022 à 10h** : Atelier mise en place de paillage pour préparer les plantations à l'automne.
- 04/09/2022 à 10h** : Atelier entretien de la parcelle en prévision des plantations.
- 02/10/2022 à 14h** : Atelier boutures/Lancement du concours de dessins.
- 06/11/2022 à 14h** : Atelier plantations et inauguration du projet avec le résultat du concours de dessins.
- 04/12/2022 à 14h** : Atelier fabrication et mise en place d'un composteur collectif.
- 08/01/2023 à 14h** : Atelier taille des végétaux.



Extrait du livre de Perrine et Charles Herve-Gruyer « Vivre avec la terre »

des éditions Actes Sud/Ferme du Bec Hellouin.

Communauté de Communes du Midi Corrézien

Actions 2021- Projets 2022

Economie et Tourisme

ZONES D'ACTIVITE.

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles. Depuis la création de la communauté de communes, 3 terrains ont été vendus sur la ZA de Chauffour à NONARDS où 2 entreprises se sont installées, un autre terrain a fait l'objet d'un compromis de vente sur la ZA de Marcillac-la-Croze.

AIDES ECONOMIQUES

La communauté de communes a été la 1^{ère} en Corrèze à signer avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la charte « Vivons local, Vivons artisanal » pour soutenir, promouvoir et accompagner les artisans locaux pour la création, transmission-reprise....

CRTE

Pour accompagner au mieux la relance et les transitions écologiques, démographiques, numériques et économiques dans les territoires, le gouvernement a signé des Contrats de Relance et de Transition Écologique notamment avec le Midi Corrézien. Pour que ce contrat soit le plus pertinent et le plus efficace possible pour la Communauté de Communes Midi Corrézien, les élus des 34 communes, avec le soutien et l'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ont lancé une grande démarche d'écoute et de dialogue auprès des habitants : « Imagine le Midi Corrézien ! ». Il s'agit de construire le projet de territoire avec ceux qui y vivent, en partant de leur parole, de leurs attentes et de leurs priorités pour l'avenir.

Aussi, en mai-juin dernier, une équipe de journalistes indépendante et spécialisée est venue sur le territoire interviewer un panel représentatif d'habitants, d'acteurs et d'usagers, de tous les âges et de tous les horizons. A l'issue, un film a été réalisé et projeté lors d'une rencontre publique organisée le 29 novembre 2021 salle Versailles à Meyssac. Succès pour cette 1^{ère} concertation où 140 personnes ont répondu présentes et ont pris la parole pour partager leur vision du territoire.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Suite à la crise Covid, l'Etat a lancé un plan de relance national. Le volet dédié à la relance des territoires ruraux s'appelle « Petites Villes de Demain ». Son but est de revitaliser les communes ayant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie. Beaulieu-sur-Dordogne Beynat et Meyssac ont postulé ensemble et sont devenus lauréats « Petites Villes de Demain ».

Les trois communes ont donc recruté une cheffe de projet, Aurélie SERS pour animer le programme sur le territoire Midi Corrézien. Aurélie est arrivée le 11 octobre dernier et est devenue la 2^{ème} cheffe de projet à prendre ses fonctions en Corrèze.

Durant la première phase de sa mission, elle va prendre en compte tout ce qui a déjà été fait sur le territoire pour accompagner les élus dans la stabilisation d'un projet politique à l'échelle du territoire. C'est sur la base de ce projet que l'Etat mobilisera ses services techniques et les crédits de la relance afin d'améliorer les conditions de vie des habitants du Midi Corrézien tout en prenant en compte les enjeux de la transition écologique, énergétique mais également sociale.

VVF LES VIGNOTTES

La communauté de communes est propriétaire du Village de Vacances « Les Vignottes » à Collonges-la-Rouge géré par VVF Villages depuis 2013.

Un entretien régulier a été réalisé sur cet équipement au fil des années sous forme de différents travaux dont une opération d'envergure de requalification en 2014 et 2015 qui a permis une remise à niveau du confort de l'intérieur des gîtes, la rénovation du bar et du restaurant et la construction d'un espace aquatique couvert.

Aujourd'hui, la communauté de communes s'est engagée dans un projet d'amélioration énergétique sur la globalité du village de vacances avec la mise en place d'une nouvelle chaufferie bois en remplacement de la chaudière d'origine au fioul. Les travaux devraient se dérouler courant 2022.

MUSEE DE L'HOMME DE NEANDERTAL

Le Musée actuel de la Chapelle-aux-Saints est un musée municipal géré en Délégation de Service Public (DSP) par une association. Il est situé dans la salle polyvalente de la commune et les locaux sont aujourd'hui trop exigus et obsolètes. La construction d'un futur musée par la communauté de communes Midi Corrézien, validée en conseil communautaire, serait dans la Bouffia Bonneval où ont été découverts le squelette et la sépulture.

Il pourrait ainsi accueillir plus de public, proposer une offre culturelle de qualité en milieu rural et une muséographie nouvelle technologie.

Cette décision a été prise avec certaines réserves notamment le respect du plan de financement, la gestion en DSP par des professionnels et la maîtrise d'ouvrage déléguée au département de la Corrèze.

RANDONNEES

Un nouveau topoguide de 25 balades est sorti en mai dernier et propose 8 balades intercommunautaire : le GRP du Midi Corrézien et ses 6 étapes, Autour des châteaux (Curemonte), Du puy du canal (Aubazine). Le téléchargement des fiches est disponible sur le site internet www.midicorrezien.com

Aménagement de l'espace

PLUi

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Midi Corrézien, la Communauté de Communes travaille, avec le bureau d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. **Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours.** Le zonage sera complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté de communes ou à votre mairie mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir sur l'année 2022.

Une fois le projet des élus, présenté à différents partenaires dont l'Etat, arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil communautaire pour ensuite être effectif.

Enfin, le 1^{er} concours de dessins « Dessine ta commune dans 10 ans » organisé dans le cadre du PLUi en 2020 pour les élèves du territoire de maternelle, primaire et collège a été un grand succès. Ce sont près de 109 dessins qui ont ainsi été transmis à la Communauté de communes par les écoles maternelles, primaires et les collégiens.

Des questions ? N'hésitez pas à contacter Justine Lavialle à la Communauté de communes au 05.55.85.57.01/06.32.82.84.98 ou à j.lavialle@midicorrezien.com

TRAVAUX DE VOIRIE

La Communauté de communes Midi Corrèzien exerce la compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies reconnue d'intérêt communautaire. En 2021, la collectivité a prévu la réfection de plusieurs voiries communautaires ce qui représente en investissement (travaux de rénovation et sécurisation) un montant d'environ **366 000 € HT et en fonctionnement un total de 49 800 € TTC (point à temps et bouchage de nid de poule).**

Au total, **7 695 kms** de travaux de voirie auront été réalisés sur **20 communes du Midi Corrèzien.**

En raison de l'éboulement de la voie communale d'intérêt communautaire N°1 de la commune de Lagleygeolle dû aux intempéries de cet hiver, des travaux importants de sécurisation ont également été réalisés pour un montant de 90 000€ TTC

La communauté de communes continue à assurer le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

La Communauté de communes doit assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centres de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

En 2022, c'est la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE avenue Léopold Marcou qui va commencer. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à environ 1,06 M€.

GYMNASES

La communauté de communes est propriétaire de deux gymnases, à Beynat et Meyssac. Cet été, des travaux d'habillage en acier pré-laqués des poteaux de fermes en bois ont été réalisés par l'entreprise SARL FOUSSAT sur le gymnase de MEYSSAC et des travaux de raccordement du gymnase de Beynat au nouveau réseau de chaleur de la commune seront réalisés cet hiver.

Enfance jeunesse

CRECHES

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments. Cette année, elle a dû procéder au remplacement de la pompe à chaleur sur le site de MEYSSAC après celle de LANTEUIL en 2020.

Nouveau : dès janvier 2022, 6 places supplémentaires soit 72 places au total sont proposées pour l'accueil des jeunes enfants.

MAM (Maison d'Assistant Maternel).

La Communauté de communes a apporté un soutien financier à l'Association « Lulu et Compagnie » pour la création de la 1^{ère} MAM (Maison d'Assistant Maternel) située à Beaulieu-sur-Dordogne.

CENTRES DE LOISIRS

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis 3 sites d'accueil : Tudeils, Meyssac et Beynat. Informations sur les inscriptions, tarifs ...disponibles sur le site internet.

Concernant le site de Meyssac qui ne dispose pas de préau pour les enfants, une pergola a été réalisée cette année et va permettre ainsi de garantir un peu de fraîcheur aux enfants du centre pendant les périodes estivales.

Pour les jeunes de 10-13 ans, la communauté de communes a mis en place un espace annexe et une animatrice dédiée. Ensemble, ils créent leur programme selon leurs envies et deviennent autonomes sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place. Cette année un projet de décoration du marché de Noël a vu le jour et les enfants ont pu participer à cet évènement.

Un mini camp a également été proposé aux jeunes entre 8 et 14 ans cet été. Destination Seilhac sur le thème « tous au vert ». Ce projet devrait être renouvelé en 2022.

Parmi les nouveautés 2021, un partenariat conclu avec les associations du territoire pour faire découvrir les activités sportives aux enfants. Reconduction de ce partenariat avec les associations sportives mais aussi les associations culturelles ou autres intéressées.

Côté animation pour 2022, l'équipe a prévu de remonter le temps avec les enfants... découverte des jeux, des musiques et de la littérature de nos grands-parents. Ils revivront l'évolution des années 60 à aujourd'hui.

Création de jeux anciens en bois, découverte du tourne disque et de ces musiques d'antan. Sans oublier les jeux de cours de récréation et l'évolution des jeux vidéo

Un programme riche en souvenir à retrouver sur le portail famille du site de la Communauté de communes dès janvier 2022

INFOS JEUNES 16-25 ANS

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine : Destination Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul) . Une bourse de 130€ est allouée aux jeunes pour la totalité de son séjour après validation de son projet devant un jury. En 2021, 23 jeunes ont tenté l'expérience sur 3 destinations : Bidart, Montalivet et Arcachon.

Si vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tous renseignements et éventuellement le montage de votre dossier.

A ne pas rater en 2022 : de plus en plus d'étudiants se tournent vers les jobs d'été, et notamment l'animation. Le diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) permet d'animer notamment en centre de loisirs. La communauté de communes et Familles rurales proposent donc une formation BAFA sur notre territoire (salle polyvalente du Pescher) du 19 au 26 février 2022. Session ouverte à tous à partir de 17 ans. Renseignements (tarif...) auprès du service Enfance Jeunesse au 05 55 84 02 12.

Environnement

PECHES ELECTRIQUES

La Communauté de Communes, dans le cadre de la GEMAPI a réalisé au cours du mois de Juillet dernier, **des pêches électriques d'inventaire** sur différents cours d'eau du territoire, en collaboration avec la Fédération de Pêche de la Corrèze. L'objectif de cette opération est de mieux connaître les populations piscicoles des cours d'eau du Midi Corrèzien et suivre leur évolution dans le temps.

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), compétence obligatoire pour Communautés de Communes depuis 2018, a été abordé le travail mené actuellement sur la rédaction d'un programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant Corrèze. Ce travail, élaboré au sein d'une entente intercommunale regroupant 7 collectivités (CAB, Tulle Agglo, HCC, Midi Corrèzien, SIAV, Ventadour-Egletons-Monédières et V2M) devrait déboucher sur une programmation de travaux pour 5 ans, à compter de 2022. Les élus ont été sollicités afin de prioriser les enjeux de ce territoire (qualité de l'eau, prévention des inondations, préservation de la biodiversité...).

Action sociale

SERVICE REPAS A DOMICILE:

Au cours de cette année 2021, le service des Repas à Domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service malgré les conditions sanitaires que nous traversons.

Les agents roulent désormais dans deux nouveaux véhicules, vous les avez sûrement croisés sur nos routes !

Un questionnaire de satisfaction a été élaboré par une stagiaire, étudiante en BTS Économie Sociale et Familiale. Il a permis de mettre en valeur le travail fourni par les cuisines de l'EHPAD de Meyssac ainsi que par les agents du CIAS Midi Corrèzien. Les résultats sont globalement positifs et seront présentés prochainement aux élus, aux agents et partenaires.

ATELIERS NUMERIQUES AVEC ORANGE:

Le CIAS Midi Corrèzien a signé le 22 octobre 2021 une charte avec Orange. Cette dernière a pour objectif de développer, sur le territoire Midi Corrèzien, des ateliers numériques permettant de se familiariser avec le téléphone portable. Il a été fait le choix de trois thématiques :

- Prendre en main son smartphone sur les communes de Meyssac, Beaulieu sur Dordogne et Beynat ;
- Protéger ses données personnelles sur les communes de Meyssac et Beaulieu sur Dordogne ;
- Garder le lien avec WhatsApp sur la commune d'Aubazine.

Les ateliers sont animés par Orange, ils sont gratuits et ouverts à tous. Ils se dérouleront entre le 11 janvier et le 27 janvier 2022 sur des créneaux d'une heure, si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05.55.84.05.05.

DES ATELIERS INTERGENERATIONNELS :

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement sur la lutte contre l'isolement, l'Instance de Coordination de l'Autonomie a répondu à un appel à projet proposé par le Département de la Corrèze (par le biais de la Conférence des financeurs), intitulé « Des ateliers intergénérationnels en Midi Corrèzien ». Le Département a retenu notre candidature, ce projet est mené avec la participation du service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes.

Nous recherchons donc des personnes de plus de 60 ans autonomes et en situation de veuvage, ayant un savoir-faire à partager avec les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les inscriptions se font auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05.55.84.05.05.

PARTENARIAT FRANCE ALZHEIMER :

Courant 2021, les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ainsi que le CIAS Midi Corrèzien se sont engagés dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs proches à travers la signature de la Charte d'engagements réciproques « ville aidante Alzheimer ». L'objectif est de promouvoir et développer des actions au cœur de nos villes, au plus près de la population en formalisant le lien entre l'Instance de Coordination de l'Autonomie (relais de proximité) et France Alzheimer qui œuvrent depuis des années dans ce sens.

Dans ce cadre, un ciné débat s'est déjà déroulé, en partenariat avec la commune de Beynat. En effet, le 20 septembre 2021, pour la journée mondiale Alzheimer, le film « La finale » a été proposé aux participants suivi d'un débat animé par le Médecin psycho-gériatre Mme Geneviève DEMOURES en présence de M. Sébastien MAS, Médecin de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Beynat.

DIVERS :

TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE A NONARDS

La Communauté de Communes Midi Corrèzien est propriétaire du local technique de 600 m² situé au lieu-dit Laroche, sur la commune de Nonards dans lequel elle abrite le matériel roulant de voirie et les chapiteaux. La toiture, constituée de plaques en fibre-ciment amiantées, a subi d'importants dégâts lors d'un orage de grêle en 2018 et il était impératif de la remplacer. C'est l'entreprise MEYRIGNAC de Treignac qui a réalisé l'ensemble des travaux (désamiantage et réfection toiture -pose de tôles bac acier avec feutre anti-condensation).

COMMUNICATION

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site internet, Facebook et peut-être prochainement via une application numérique. Vous trouverez également sur le site le lien <https://www.correzeboostemploi.fr/>, dans la page offres d'emploi, les offres d'emplois de notre territoire avec possibilité de tri par commune.

EVENEMENT OCTOBRE ROSE- SUCCES DE LA 1ERE EDITION

La Communauté de Communes Midi Corrèzien a signé un partenariat avec la Ligue contre le Cancer intitulé : « Ma communauté de communes se ligue contre le cancer ».

A travers cette signature, de nombreuses actions vont pouvoir être impulsées et la toute 1^{ère} action s'est concrétisée le 3 octobre dernier avec l'organisation de la 1^{ère} marche Octobre rose, la Midi Corrèzienne. La mobilisation en Midi Corrèzien a été plus que parfaite.

La vie des associations

Les Bambous



Les Bambous
de
Ligneyrac



Depuis 2011, l'Association les Bambous de Ligneyrac organise à la salle Patrick Cheyroux des cours hebdomadaires de Tai-chi QiGong tous les lundis soirs (pass sanitaire obligatoire).

L'été 2021, l'association a également proposé deux stages d'aquarelle.

Contacts : 06 33 57 61 54 ou 06 20 66 19 95



Ligneyrac Loisirs et Découverte

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, 2021 a une nouvelle fois été une année blanche pour l'association Ligneyrac Loisirs et Découverte.

Les représentants de l'association ont décidé d'éviter les différents rassemblements sur l'année 2021 pour le bien de tous. Ainsi, les manifestations habituelles telles que la traditionnelle fête du village, le concours de belote, les sorties diverses (ski, canoë...) ou encore l'arbre de Noël n'ont pas eu lieu.

Si les conditions le permettent, l'association effectuera son assemblée générale début d'année 2022.

L'association est à votre écoute pour toute nouvelle idée ou proposition de manifestations !

Si vous êtes intéressés, motivés, et que vous souhaitez rejoindre l'aventure Ligneyrac Loisirs et Découverte, l'équipe de l'association sera ravie de vous accueillir !

N'hésitez pas à nous contacter :

Par mail : ligneyrac.ld@outlook.fr

Par téléphone 06 95 27 22 12 (Benjamin DURANTON) ou 07 70 47 95 94 (Solène SOL)

Ou via le réseau Facebook/Messenger



Association ACTG CATM Section de Ligneyrac

Notre association a participé le 18 Septembre 2021, au Congrès Départemental des ACPG de la Corrèze à CUBLAC dans la magnifique Salle des Fêtes. Autour d'un café et de quelques mignardises, ce fut un réel moment d'échanges entre nos sections et nos adhérents qui ont été privés de ces moments de convivialité depuis trop longtemps.

A 9h00, l'Assemblée générale a été ouverte par le président Paul FRAYSSE en présence de Monsieur Philippe LAYCURAS, Sous-Préfet de Brive, de Monsieur Georges MERLE, vice-président de la Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, de Monsieur Jean Marc BRUT, Maire de CUBLAC, de Monsieur Xavier KOMPA, directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Nouveau bureau des ACPG CATM de la Corrèze :

Président : Paul FRAYSSE – section CUBLAC

Vice-Président : André PEYRICAL – Section CHAMEYRAT

Secrétaire Général : Christian MINOS – Section LIGNEYRAC

Secrétaire Adjoint : Régis CAMBON – Section BRIVE

Trésorier Général : Michel BONNEFOND – Section CUBLAC

Trésorier Adjoint : Régis CAMBON – Section BRIVE



A l'issue de ce Congrès, deux adhérents de notre section ont été décorés de la médaille du Mérite Fédéral qui leur a été remise par le président départemental il s'agit de : (voir photo)

GUILHEM Jean Pierre

LAMOTHE Adrien



Cette année, la cérémonie du 11 Novembre a pu se dérouler en présence du public au monument aux Morts de Ligneyrac, plusieurs membres de notre association et notre drapeau ont pu prendre part à cette cérémonie et nous avons déposé une gerbe pour honorer la Mémoire de nos Morts, morts pour la France.

Pour des raisons de prudence et compte tenu de la situation sanitaire toujours compliquée, nous nous excusons auprès de nos adhérents de l'annulation :

- des réunions pour les mois à venir
- de notre assemblée générale repoussée à une date ultérieure,
- du traditionnel après-midi galette.

Comme les années précédentes, les colis de Noël ont été distribués par notre président pendant la période de Noël.

Nous présentons nos vœux à l'ensemble de nos adhérents, nous leur conseillons de rester prudents pendant ces périodes difficiles en espérant que par notre prudence des jours meilleurs seront à venir en 2022.

La vie des associations (suite)

Nos hameaux vivants

Installée pour ma plus grande joie à Ligneyrac depuis cet automne 2021, je souhaite partager avec vous toutes et tous ce qui me passionne depuis plus de trente ans:

Les bienfaits des pratiques énergétiques pour renforcer notre vitalité, notre 'être bien'.

POURQUOI?

Nous vivons une époque de challenges et je crois que cela pourrait être une opportunité pour nourrir les capacités au coeur de notre être et harmoniser la vie en nous.

COMMENT?

mouvements et respirations pour dynamiser notre vitalité

pauses méditatives pour s'offrir douceur, intimité avec soi-même,

la permission d'être comme on est,

et recontacter notre force de vie, notre joie de vivre

pratiques vocales sonores

Accordez-vous cette heure hebdomadaire pour pratiquer ensemble!

Vous familiariser avec le monde vibrant de l'énergie, apprendre à vous connecter à l'énergie de l'univers, présente partout et toujours autour de nous, ressentir dans votre corps la force de vie qui l'anime et découvrir comment l'utiliser pour votre plus grand bien-être

LES BIENFAITS

- Restaurer votre bien-être et votre paix intérieure
- Apprendre à prendre soin de soi
- Améliorer votre bien-vivre, avec vous-même et avec les autres, grâce à une meilleure qualité d'attention à nous-même
- reconnexion à notre corps et à ses sensations-vibrations
- mental et émotions calmés
- réduction du stress, souffrance physique et émotionnelle, anxiété, peur, insomnie
- remise en cohérence avec l'espace du coeur
- rencontre avec une forme de vérité essentielle de ce que nous sommes

POUR QUI?

Pour toutes et tous, sans limite d'âge.

Aucune expérience préalable nécessaire.

Pour nous rejoindre, il suffit d'avoir un peu de désir de bien-être, sur le plan physique ou moral et pourquoi pas aussi un peu de curiosité pour le monde du vivant!

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter Hélène MASSIEU qui animera ces activités: 06 09 89 60 30

Je vous propose aussi faire connaissance en nous retrouvant à la

salle Patrick Cheyroux SAMEDI 12 FEVRIER de 16 à 17H.

Société de chasse

A ce jour, notre société de chasse compte 25 chasseurs pour la saison 2021-2022.

La lutte contre les prédateurs, renards et autres, est efficace grâce à nos trois piégeurs agréés Valentin Certes, Éric Boyer et Cyril Jalinier.

Suite à la pandémie, moins de lâchers de gibier, seulement 30 perdreaux.

Auparavant les chasseurs se retrouvaient pour partager repas et verre de l'amitié. Avec la pandémie, plus rien de tout cela.

Nous avons offert du gibier aux propriétaires des terres sur lesquelles nous chassons, ainsi qu'aux autres habitants. Avec 12 colliers de chevreuils et de nombreux sangliers abattus, nous avons fait le maximum de destructions.

Peut-être que nous pourrions reprendre concours de belote et repas communal, dès que possible, si la pandémie nous le permet.

Le bureau est constitué de :

Albert Richard - Président

Gérard Sindou - Président d'honneur

Laurent Certes - trésorier

André Rome - Trésorier adjoint

Laurent Picard - Secrétaire

Valentin Certes est responsable des relations avec les diverses instances de la chasse, pour toutes déclarations de gibier à la Fédération et autres administrations départementales, le tout par internet. Mathieu Simbèlie est chargé de l'achat éventuel de gibier (30 perdreaux cette année).

Des battues, comme d'habitude, ont été réalisées avec nos voisins et amis de Noailhac, Saillac, Cavagnac et Turenne pour les sangliers.

Notre association poursuit, dans un très bon esprit, son activité, tout en maintenant de bon rapports avec la population, dans le respect de la nature et des règles de sécurité.

La société de chasse vous présente tous ses vœux de bonheur et d'amitié.

Le président Albert Richard



Informations Gendarmerie

Les escroqueries par SMS ou par e-mail, mais également le démarchage frauduleux par téléphone, principalement au préjudice des personnes âgées, sont de vrais fléaux. On a tous au moins une fois reçu des appels, des mails ou des SMS de ce genre.

Nous vous délivrons ici quelques conseils.

Ce type d'appel est effectué par des démarcheurs qui sont là pour vous vendre des produits, services ou toutes sortes de contrats. En ce moment, ceux-ci vous appellent pour vous proposer notamment, des stages ou des formations professionnelles qui à l'évidence ne sont pas dédiées aux seniors.

Vous pouvez signaler les numéros frauduleux au 33700.

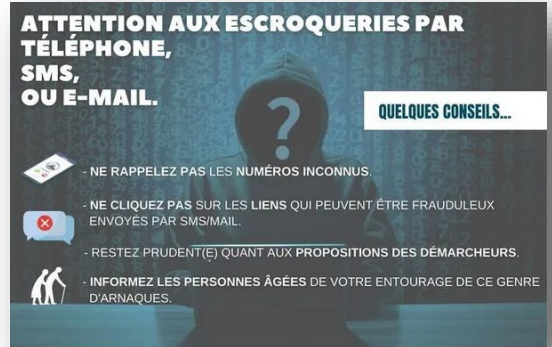
Il suffit d'envoyer un SMS en inscrivant « spamvocal », suivi du numéro frauduleux, ou de faire un signalement sur la plateforme 33700.fr.

En ce qui concerne les escroqueries par message ou par mail :

- 1 - ne jamais cliquer sur un lien ou ouvrir une pièce jointe si on a le moindre doute
- 2 - ne jamais communiquer des informations importantes (mots de passe, codes bancaires) par téléphone, mail ou SMS.
- 3 - Ne répondez pas non plus à ces messages.

Utilisez les filtres anti-spam de votre messagerie. Ils fonctionnent généralement bien et feront disparaître immédiatement tous les mails louches.

Si vous pensez être ou avoir été victime d'une escroquerie, n'hésitez pas à contacter votre brigade de gendarmerie



Le vol par fausse qualité ou par ruse



Le vol par fausse qualité ou par ruse est une forme de vol bien particulière, généralement non-violente mais qui repose sur la tromperie.

Notre département n'est pas épargné par ce genre de méfait et ce sont les personnes âgées qui sont les principales victimes de ce genre d'escroquerie. En effet, les individus en cause basent leur action sur le fait que les seniors sont parfois isolés, physiquement

affaiblis, détenteurs d'argent liquide ou d'objets de valeur mal protégés.

Un ou plusieurs individus usurent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire dans votre domicile et détourner votre attention dans l'objectif de vous dérober vos objets de valeur et vos liquidités. Ils se présentent souvent à deux, l'un retenant votre attention pendant que l'autre fouille les lieux et vole vos biens.

Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent :

- inventer toutes sortes de prétextes : simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche,...
- prétendre une fausse qualité : faux gendarmes, pompiers, employés de mairie,...
- se présenter comme étant des employés du gaz, des eaux, de la Poste, éboueurs,...

VOUS ÊTES VICTIME D'UN VOL PAR RUSE? Ne paniquez pas. Prévenez immédiatement la gendarmerie composant le 17. Votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpeller les auteurs. Donnez toutes les informations utiles aux gendarmes : adresse de votre domicile, description des auteurs (taille, vêtements,...), le mode opératoire succinct, éventuellement du véhicule utilisé (modèle, couleur, immatriculation) et du préjudice. Ne touchez à rien chez vous en attendant l'intervention des gendarmes qui rechercheront les traces et indices laissés par les malfaiteurs.

Déplacez-vous à la gendarmerie de votre secteur pour déposer une plainte.

Etat Civil

Il est né : Eliott, Martin VERGNE le 14 décembre 2021 à Brive, fils de Simon VERGNE et de Céline LARRIBE, domiciliés à Puy Lacoste

Ils se sont dit oui : Virginie COURTADE et Sharyar GILL le 15 mai 2021 (



Ils nous ont quittés :

Jeanne MERINO née Brousse, décédée le 7 juin 2021.

Monique GREFFET née DOMAS, du bourg, décédée le 31 juillet

Marcel DODART, ancien habitant de La Martinie, décédé le 12 août à Brive-la-Gaillarde (19)

Marie-Louise SIMBELIE née FREYSSINET, du Moulin du Peuch, décédée le 15 octobre à Brive-la-Gaillarde (19)

Claude JALINIER, de Sabazot, décédé le 16 décembre



Informations Pratiques MairieCoordonnées :Mairie de Ligneyrac

Le Bourg 19500 Ligneyrac

Tél : 05.55.25.47.39Mail : mairie@ligneyrac.frHORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :Mardi : de 14h à 18hJeudi : de 14h à 18hVendredi : 14h à 19h

Sur RENDEZ-VOUS durant la CRISE SANITAIRE

AGENDADATES A PREVOIR DANS VOS AGENDAS 2022 :**Elections présidentielles** : les 10 et 24 avril 2022**Elections législatives** : les 12 et 19 juin 2022**Troc aux plantes :**

le 6 février 2022

INFORMATIONS UTILES**HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE SAINT JULIEN MAUMONT :**

Du lundi au jeudi : 14h - 18h Du vendredi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

HEURES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE COSNAC (MONTPLAISIR) :

Lundi : 14h - 18h Du mardi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

GENDARMERIE DE MEYSSAC :**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :** Les mardis et vendredis de 08h00 à 12h00

Les jeudis et samedis de 14h00 à 18h00

**PANNEAUPOCKET****« Ma commune dans la poche »**